

**EXTRAIT DU REGISTRE****VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N°13 :**

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE
LA VILLE DU BOUSCAT ET
L'ASSOCIATION TERRITOIRES &
INNOVATION SOCIALE (ATIS) –
AUTORISATION DE SIGNATURE

Séance ordinaire du 22 Septembre 2020

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 22 septembre 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 31

Absent : 0

Excusés : 4

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Janine ZUROWSKI, Didier PAULY, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Valérie BARLOIS – LEROUX (à Françoise COSSECQ), Michel MENJUCQ (à Maël FETOUH), Bruno QUERE (à Violette LABARCHEDE), Géraldine AUDEBERT (à Alain MARC)

Absent :

Secrétaire : Marie E. DA ROCHA

DOSSIER N° 13 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DU BOUSCAT ET L'ASSOCIATION TERRITOIRES & INNOVATION SOCIALE (ATIS) – AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Maël FETOUH

Dans le cadre de la réflexion engagée par la Ville du Bouscat et ses partenaires pour l'implantation d'une structure de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Champ de Courses, la collectivité a conclu en 2019 une convention de partenariat avec l'association ATIS. Ainsi, elle s'est rapprochée d'un opérateur spécialisé dans l'accompagnement pour l'émergence et le développement d'entreprises innovantes socialement en Nouvelle-Aquitaine.

Elle a rejoint le programme d'accompagnement « La fabrique à initiatives ». Ce dispositif permet de détecter des idées émanant de différents acteurs du territoire, susceptibles de donner naissance à une activité économiquement viable, répondant à un besoin non satisfait par les acteurs économiques existants et s'inscrivant dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La 1^{ère} année de partenariat a permis de repérer les besoins sociaux et de faire émerger les pistes d'une activité économique à fort potentiel social et solidaire.

Aussi, il est proposé de poursuivre ce partenariat sur l'année 2020, en permettant au territoire d'être accompagné sur les projets d'innovation sociale en émergence, en particulier sur le territoire du quartier prioritaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

VU l'avis favorable du comité de validation de l'association ATIS en date du 12 mars 2019 pour l'instauration de ce partenariat,

CONSIDERANT la stratégie de développement de filière de l'économie sociale et solidaire que la Ville souhaite mettre en œuvre sur son territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article 1 : Approuve la convention de partenariat 2020 entre la Ville du Bouscat et l'association « ATIS »,


Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat et tout document lié à la présente délibération,

Article 3 : Autorise le versement d'une subvention de 5 000 euros à l'association Territoires & Innovation Sociale,

Article 4 : Dit que les dépenses seront inscrites au budget 2019 chapitre 65.

Fait et délibéré le 22 Septembre 2020

LE MAIRE,


Patrick BOBET

V₄₀